

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	4 526	982	3 544	274	3 270 NS
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	365		365	365	
	Total II	4 891	982	3 909	639	3 270 511. 40
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	563 424		563 424	1 038 293	474 869- 45. 74-
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances	248 038		248 038	31 182	216 856 695. 44
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	934 088		934 088	1 630 962	696 874- 42. 73-
	Charges constatées d'avance (3)				444	444- 100. 00-
	Total III	1 745 551		1 745 551	2 700 881	955 330- 35. 37-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 750 442	982	1 749 460	2 701 521	952 060- 35. 24-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

365

Antif
A Long

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2024	31/12/2023	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 500	1 500	1 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	150	150		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 339 511	1 214 452	125 059	10.30
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	177 335	125 059	52 276	41.80
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 518 496	1 341 161	177 335	13.22
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	203 342	1 107 517	904 175-	81.64-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 080	229 385	220 305-	96.04-
	Dettes fiscales et sociales	17 423	22 338	4 915-	22.00-
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 120	1 120		
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	230 965	1 360 360	1 129 395-	83.02-
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 749 460	2 701 521	952 060-	35.24-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

230 965

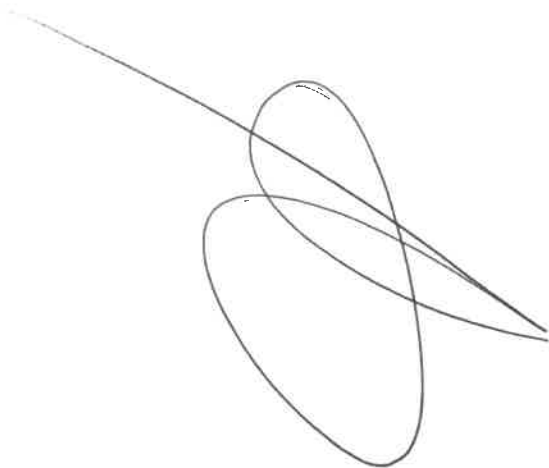
1 360 360

SARL 3M IMMOBILIER

46 RUE DE MOUILLARGUES

30290 ST VICTOR LA COSTE

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a large, stylized loop.

SECAB

5 IMPASSE GRAND ANGLES

IMMEUBLE AXIUM

30133 LES ANGLES

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Variation des capitaux propres	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 749 460.32 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 945 697.48 Euros et dégageant un bénéfice de 177 334.97 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
MANAHILOFF CHRISTIAN	5. 0000	150			150
MANAHILOFF MARION	5. 0000	75			75
PAUL MAELIE	5. 0000	75			75

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 341 161
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	1 341 161
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 341 161
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	1 341 161
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	0
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	0

3 M IMMOBILIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 46 Rue des Mouillargues
30290 SAINT-VICTOR-LA-COSTE
480 883 784 RCS NIMES

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 177 334,97 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 177 334,97 euros

En totalité au compte « **autres réserves** ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

